



Trait d'union

Beaumont

Vignettaz

Monséjour

Journal de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont - Vignettaz - Monséjour

le billet du président

LE BILLET DU PRÉSIDENT 16 ANS !

C'est depuis très exactement le mercredi 19 janvier 2000 que j'ai le plaisir de présider le comité de notre Association de quartier.

Ce même jour, le comité précédent démissionnait en bloc et écrivait dans le Trait d'union No 36 de novembre 1999 que le 3^e millénaire serait sans AIQBV et que l'on avait vécu le 11 septembre de la même année «la der des ders» fête de quartier.

Il nous est très agréable de constater que notre association est bien vivante et même qu'elle se porte comme un charme. Elle s'est même élargie au quartier de Monséjour. La quadragénaire ne s'est certainement jamais aussi bien portée avec un comité actif et dynamique.

Après 16 ans de bons et loyaux services, j'ai le très grand plaisir de passer la présidence à une autre génération. En effet, après 3 ans de présence au comité dont une année de vice-présidence, un jeune, Christophe Chasot, reprendra la présidence lors de notre prochaine assemblée générale.

Un bilan très succinct :

Les plus

- Les nombreux membres du comité, les collaborateurs, les annonceurs, les donateurs et tous les Amis
- L'exposition des artistes du quartier et son comité
- Le journal Trait d'union, son comité de rédaction et ses porteurs
- Les nombreuses nouvelles activités
- Le maintien dans notre quartier de la Poste et de la Banque Raiffeisen
- Le terrain multisports de l'école de la Vignettaz

- L'excellente ambiance régnant au sein du comité et dans le quartier

Les moins

- L'UBS et sa surface commerciale de Beaumont Centre, anciennement Denner
- Les futures barres d'immeubles à la route de la Glâne 15-17

Merci beaucoup à tous les membres des différents comités qui ont œuvré au rayonnement de notre Association durant ma présidence.

Un merci particulier à Laurent Rappo qui a accepté d'assurer la transition en 2000 entre l'ancien et le nouveau comité.

Cette année, exceptionnellement, tous les membres sont cordialement invités à l'apéritif des Rois du vendredi 8 janvier prochain, dès 18h. à la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz. Sont invités également tous les collaborateurs, annonceurs, donateurs et Amis.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes, une bonne santé et une lumineuse nouvelle année.

Que 2016 vous apporte aussi beaucoup de bonheur et de bien-être.

Très bon vent à l'AIQBVM !

Jean-Jacques Métrailler

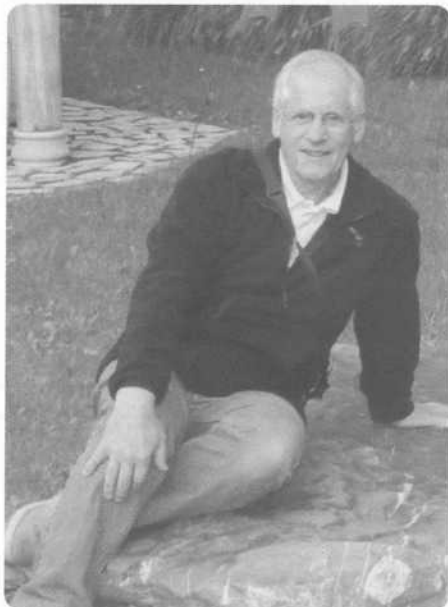
Sommaire

Urs Kaeslin : de la Vignettaz à la Neuveville, une retraite bien méritée	3
Une Fondation pour les familles à l'épreuve du pénal dans notre quartier	5
Au coin de la rue Route de la Vignettaz	6-7
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 janvier 2015	9-11
Convocation à l'Assemblée générale du 28 janvier 2016	11

Agenda

Apéritif des Rois Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz dès 18h	ve 08.01
Assemblée générale de l'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz-Monséjour Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz à 20h (voir convocation en page 11)	je 28.01
Chasse aux œufs	lu 28.03
Fête des voisins	ve 27.05

URS KAESLIN : DE LA VIGNETTAZ À LA NEUVEVILLE, UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Parmi les nombreuses générations d'écoliers qui ont passé leur enfance sur les bancs de l'école de la Vignettaz, qui n'a pas connu Urs Kaeslin, le sympathique concierge des bâtiments A, B et C qui a œuvré dans cette fonction de 1976 à 2010 ? Trente-quatre ans au service des enseignants, des enfants, des parents, des sportifs occupant les salles de gymnastique ou des sociétés culturelles bénéficiant de la salle polyvalente les soirs de

semaine, voire le samedi et le dimanche, pendant l'année scolaire ou les vacances. Tout cela illustre la grande disponibilité, mais aussi le dévouement inlassable dont Urs a fait preuve tout au long de son activité professionnelle. Les journées commençaient à sept heures – même à six heures en cas de neige – pour se terminer souvent vers vingt-trois heures au moment de l'extinction des feux.

Mais il n'y avait pas que les tâches de surveillance et d'intendance, son habileté manuelle lui permettait de remédier rapidement à toute défectuosité d'ordre technique aussi bien dans les domaines de l'électricité, des installations sanitaires que du chauffage. Urs était un vrai professionnel du dépannage et de la réparation de premier recours, toujours prompt à trouver la solution à tout dérangement. Dans sa fonction, il était secondé non seulement par deux collaborateurs dévoués, mais aussi par son épouse Claudine qui supervisait certaines activités en l'absence temporaire de son mari ou lorsqu'il était appelé par le poste de premiers secours de la ville de Fribourg (PPS).

L'AIQBVM a su apprécier son dévouement dans le cadre de nos activités ponctuelles : fête du quartier, bénichon, loto des enfants, match aux cartes, exposition des artistes, apéritif des Rois, assemblée générale, autant de manifestations auxquelles il nous apportait sa fidèle collaboration. Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici notre chaleureuse gratitude pour toutes ces années durant lesquelles il a œuvré à leur réussite, avec compétence et efficacité.

Confortablement installés dans leur maison du quartier de la Neuveville, au pied des falaises de la Sarine, Urs et son épouse ont désormais beaucoup plus de temps pour eux : randonnées et voyages à la découverte de notre beau pays, théâtres, concerts et autres spectacles à Fribourg et en Suisse romande sans oublier la vie familiale, souvent en compagnie de leurs quatre petites-filles que leurs deux filles leur ont données.

Heureuse retraite Urs et merci pour tout ce que tu as fait pour notre Association !

Nicolas Jordan

INFO SUR L'EXPOSITION DES ARTISTES DU QUARTIER

La prochaine Expo des artistes, prévue pour le printemps 2016, devra être reportée d'une année. Conséquemment à de prochains renouvellements au sein du comité de l'AIQBVM, duquel nous sommes dépendants, financièrement et logistiquement, et pour répondre aux souhaits de ce dernier, nous avons accepté ce report. Nous espérons que cette décision permettra aux artistes qui ne seraient pas tout-à-fait prêts, de mettre à profit ce délai supplémentaire afin de compléter leur choix d'œuvres à exposer et nous leur souhaitons une année fructueuse et pleine d'inspirations.

Au nom de la commission de l'expo :

Marcel Meier

UNE FONDATION POUR LES FAMILLES À L'ÉPREUVE DU PÉNAL DANS NOTRE QUARTIER

L'avenue du Midi 17 abrite l'antenne fribourgeoise Relais Enfants Parents Romands (REPR). Elle dépend d'une Fondation développée dans toute la Suisse francophone et vise un triple but : offrir un soutien aux familles et aux proches de détenus, accompagner les enfants dans leur relation avec le(s) parent(s) en prison, développer la réflexion autour de la détention et ses effets. La défense de ces valeurs se fonde sur la **Recommandation 1340 du Conseil de l'Europe**, adoptée lors de la session ordinaire de 1997, relative aux effets de la détention sur le plan familial et social.

Avec Loraine Kehrer, intervenante socio-éducative, allons à la découverte des activités principales du REPR dans le canton de Fribourg.



Quand et pourquoi avez-vous installé l'antenne fribourgeoise à Monséjour ?

La Fondation existe depuis plus de 10 ans à Genève avec les trois buts mentionnés. Nous avons constaté régulièrement qu'une personne peut être transférée dans plusieurs établissements au cours de son parcours de détention. Les familles doivent alors chaque fois redécouvrir le fonctionnement de l'établissement.

Afin de pouvoir proposer ces services dans l'ensemble de la Suisse Romande et notamment dans le canton de Fribourg, la Fondation y a installé l'antenne fribourgeoise en 2012 qui, par sa proximité avec la gare et le centre-ville, offre un accès facilité à nos usagers.

Combien de personnes travaillent dans ces bureaux fribourgeois de l'Avenue du Midi ?

4 personnes travaillent à temps partiel : une coordinatrice de l'équipe, deux intervenantes socio-éducatives et une psychologue.

Quelles sont vos activités d'intervenante socio-éducative ?

Je suis responsable de différentes équipes d'accueillants bénévoles en Suisse romande, notamment l'équipe de Fribourg. J'encadre les accueillants afin qu'ils soient à l'aise sur le terrain et capables de répondre aux différentes questions des personnes qui viennent voir un proche en détention. Je réponds également aux questions que les proches peuvent nous poser via notre ligne téléphonique gratuite 0800 233 233 ou notre site internet www.repr.ch.

Pourquoi la Caravane est-elle parquée le samedi après-midi devant la Prison centrale en Basse-Ville ?

Les personnes détenues peuvent recevoir des visites le samedi et le dimanche, l'après-midi. Notre équipe de bénévoles accueille les visiteurs présents le samedi. Les accueillants proposent un moment d'écoute ; la détention reste souvent un sujet tabou dans notre société et nous proposons là un lieu où il est possible de discuter librement de ce sujet. Le monde carcéral contient une multitude de règles qui ne sont pas toujours faciles à comprendre. Nos accueillants sont également présents pour expliquer le fonctionnement des établissements.

Quels sont vos projets pour l'accueil des familles à la Prison centrale et au pénitencier de Bellechasse ?

Nous espérons pouvoir agrandir notre équipe d'accueillants afin de proposer cet accueil le samedi et aussi le dimanche. Pour Bellechasse, nous envisageons de mettre en place une navette...

De quelles manières, les enfants vivent-ils ces moments de séparation ?

Il n'y a pas de règles générales ; chaque enfant peut réagir différemment selon la situation et l'accompagnement qu'il reçoit de sa famille et éventuellement de professionnels. Lors de l'incarcération d'un des parents, ces derniers devront choisir quelle information ils veulent donner à leur enfant. Les équipiers de REPR remarquent que pour les familles ce choix est parfois difficile : qu'est-ce que je peux dire et comment ? Les professionnels de REPR offrent un soutien aussi à ce niveau. De plus, les Ateliers Créatifs, visites adaptées aux enfants et encadrées par les professionnels de la Fondation, offrent l'opportunité de maintenir ou reconstruire le lien avec le parent incarcéré et permettent également un accompagnement pour les familles.

Évoquez un souvenir marquant, une situation qui vous a particulièrement touchée.

Je me souviens qu'une fois, devant la prison Centrale, une personne me demande où est l'entrée alors que c'est une grande porte métallique assez imposante. Pour moi, cela reflétait le stress qui peut être vécu avant une visite, la difficulté de s'annoncer à une prison ainsi que la manière dont se déroulera l'entretien.

Jean-François Paccolat

LA VIGNETTAZ

Route de la VIGNETTAZ

C'est la route la plus longue du quartier et la plus sinueuse aussi, reliant l'avenue du Midi à la route de Villars au terme de plusieurs virages pour mieux affronter la pente. Le nom de la route de la Vignettaz date de 1943, à l'époque où le Conseil communal de Fribourg avait proposé au Conseil d'État une liste d'une cinquantaine de noms de rues, routes, avenues, chemins, ruelles et impasses, essentiellement dans les nouveaux quartiers de la ville.

La Vignettaz imaginée en plantation de vignes ou en vignoble, l'allusion n'est probablement pas fortuite. Mais peut-être pas là où on l'attendait.

Quand la vigne poussait à Fribourg

C'est un fait que partout où les hommes, à la fin du Moyen-Âge, se groupaient avec quelque densité et voyaient s'élever sensiblement leur niveau d'aisance, les conditions étaient réunies pour assurer la diffusion de ce breuvage de riches que fut d'abord le vin. Les villes étaient donc par définition un marché potentiel très favorable à son écoulement et propre à stimuler aussi la création de nouveaux parchets. Et comme la précarité des moyens de transport restreignait fortement la livraison à distance du vin, on comprend facilement que les bourgeoisies communales, presque partout au nord de l'arc alpin, aient été tentées de mener à bonne fin l'implantation de vignobles dans les banlieues urbaines ou à proximité.

Et Fribourg ne fait pas exception. On connaît un lieu-dit attestant des efforts anciens d'acclimatation viticole : un acte notarié, daté de 1358, cite clairement un chemin se dirigeant «*versus campos vinearum*» c'est-à-dire vers les champs des vignes, sur les hauteurs dominant l'actuelle rue de Morat. De même, plusieurs chartes du XV^e siècle font état du nom «*eis Vignies*» à un endroit situé en dehors de la ville, dans un triangle dont les pointes étaient la chapelle Saint-Léonard, Thory et la Poya. Peu avant 1437, dans le cadre d'une faillite, un document notarié atteste que les propriétés du *Belczay*, le quartier de l'actuel Collège Saint-Michel, comprenaient notamment des *vignies* sur cette colline bien tournée vers le sud. Enfin, un registre datant de la première moitié du XV^e siècle mentionne que, à deux reprises, l'administration communale a cédé à bail des surfaces de terre afin de planter un vignoble derrière la Maigrauge, au revers de la falaise de Bourguillon. On reconnaît ici le pré orienté plein sud qui descend vers le barrage de Pérolles.

Et la Vignettaz ?

Le nom de ce lieu-dit apparaît dans des documents datés de l'an 1372 sous la forme d'un acte notarié – en fait une transaction foncière – détaillant les parcelles aliénées, groupées autour du hameau de *Piroules* (Pérolles), dont quelques poses sises *en la Vignettaz*. Mais en dépit de ce nom, on n'y trouve hélas pas traces de plants de vigne, mais simplement de la terre à cultiver ou de l'herbe à faucher ! Malgré son exposition idéale, on pourrait conclure qu'à cette époque tout au moins on avait



Le quartier de la Vignettaz à la fin des années 1920; photo prêtée par Jean-Marc Etienne.

renoncé à la culture de la vigne à cet endroit. Cependant, ce lieu-dit, parfois dénommé aussi *Vignetta*, a traversé plusieurs siècles, ce qu'attestent les plans les plus anciens de la ville de Fribourg, et de ses environs aussi, car jusqu'en 1906 le secteur actuel de la Vignettaz faisait partie du territoire de la commune de Villars-sur-Glâne avant que Fribourg n'en fasse l'acquisition dans le cadre de son extension vers le sud-ouest dès le début du XX^e siècle, marquée aussi par l'achat de terrains situés dans l'actuel quartier de Pérolles, dont la fabrique de chocolats de Villars reste un témoin bien vivant. Un plan daté de 1904 mentionne déjà quatre maisons individuelles sur l'actuelle route de la Vignettaz et une douzaine d'immeubles sur l'actuelle route de la Poudrière. Mais il faudra attendre l'entre-deux guerres pour voir grandir ce quartier, attirant toujours plus de familles soucieuses de quitter les premiers tumultes de la ville.

Vignoble ou pas, la réalité a rattrapé l'histoire puisque l'on y trouve aujourd'hui quelques plants de vigne, montant ici nonchalamment le long



La promesse d'une belle récolte

d'une façade ou grimpant là en plein vent sous la treille. Mais point de viticulteurs soucieux de lutter contre l'oïdium ou le phylloxéra car l'excellent raisin, blanc ou noir, croît sans pesticides pour être dégusté, l'automne venu, au moment de la vendange...

Remerciements

Cet article met un point final à la série qui avait été consacrée à des routes de notre quartier dont le nom évoque souvent, de près ou de loin, une page de l'histoire de notre ville. En plus de la documentation parfois abondante que de tels articles ont nécessité de consulter, les apports et conseils reçus dans le cadre de l'élaboration de ces contributions rédactionnelles ont été particulièrement appréciés. Qu'il nous soit permis de remercier les personnes qui ont aidé à leur réalisation, en particulier : Francis Python, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Fribourg; Nicolas Morard, archiviste de l'État de Fribourg; Ivan Andrey, service des biens culturels de l'État de Fribourg; Jean-Daniel Dessonnaz, archiviste de la Ville de Fribourg; Père Claude Maillard, Missionnaires d'Afrique, Fribourg; Catherine Waeber, historienne de l'art, Barberèche. Nous leur réitérons toute notre gratitude.

Nicolas Jordan
texte et photos



En plein vent, en attendant l'automne

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 2015

Souhais de bienvenue par le président

C'est en présence de près de 90 personnes que le président de l'AIQBVM, Jean-Jacques Métrailler, ouvre la 41^e assemblée générale. Il salue Madeleine Genoud Page, Directrice des finances et des affaires culturelles de la Ville, Madame et Monsieur les membres d'honneur, Mesdames et Messieurs les anciens présidents et membres des comités précédents, les habitants du quartier, les représentants de la presse ainsi que ceux des autres quartiers de la ville. Il cite le nom des personnes excusées.

Nomination des scrutateurs

Jacques Jemelin et Lorenzo Ponzio.

Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans l'édition No 83 du mois de décembre 2014, est approuvé à l'unanimité.

Rapport du président

Depuis 15 ans, votre comité défend vos intérêts auprès des autorités communales et anime la vie associative de notre très beau et bien habité quartier de Beaumont-Vignettaz-Monséjour. Dix séances de comité ont été nécessaires en 2014 pour organiser nos différentes activités. Toutes ces manifestations et activités se sont bien déroulées en présence de nombreux participants.

Pour 2015, nous prévoyons les activités habituelles, soit l'assemblée générale de ce soir, une chasse aux œufs le lundi de Pâques, la fête des voisins en mai, une sortie pour les retraités le 18 juin, la Bénichon le 13 septembre, un loto pour les enfants le 6 décembre.

Midnight Sport et Culture organise, comme vous le savez déjà, des soirées sportives et culturelles le samedi soir à la salle de gym de la Vignettaz pour les jeunes de la ville de Fribourg de 13 à 17 ans.

De janvier à novembre 2014, plus de 850 jeunes ont fréquenté ces soirées. Les activités proposées aux jeunes sont variées et très intéressantes.

L'ancien magasin Denner de Beaumont Centre se trouve vraiment dans un état désolant. Il est incompréhensible qu'une grande banque suisse puisse laisser une surface commerciale dans un tel état. L'Agglo et la Ville sont impuissants devant une telle aberration.

La voiture Mobility est toujours disponible à la route de Beaumont 3A. Il ne tient toujours qu'à vous pour qu'un deuxième véhicule soit à disposition, c'est-à-dire de souscrire des abonnements supplémentaires.

La maison des générations futures qui se veut être un lieu de rencontre, a pris ses quartiers dans le local de l'école maternelle des Petits Bancs, à la route de la Veveyse 5A. Vous trouverez de plus amples informations dans l'édition No 80 du Trait d'union.

Le Trait d'union. Pour élaborer votre journal préféré le Trait d'union, votre comité de rédaction s'est réuni à trois reprises.

Notre profonde gratitude va à nos rédacteurs, Christophe Jungo, Nicolas Jordan, Jean-François Paccolat et à Laurence Métrailler qui s'occupe de la publicité et des contacts avec l'imprimerie.

Merci aussi aux porteurs François Bianchi, René Brohy, Marcel Geinoz, Nicolas Jordan, Jean-Daniel Rotzetter.

Site internet. Notre site internet se porte très bien avec 40 à 50 visites par jour. Merci beaucoup à Pier-Luigi Galli pour son excellent travail de webmaster.

Présentation des comptes de l'exercice 2014

Notre secrétaire nous présente les comptes de l'association dont la fortune s'élève à CHF 14'113.65 au 31 décembre 2014.

Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, Laurent Ponzio et Jacques Jemelin, les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière et au comité.

Election du comité

Sont réélus pour une année au sein du comité :

Dominique Piccand, trésorière, Laurence Métrailler, secrétaire-comptable, Christophe Chassot, vice-président, Roger Mollard, membre et Jean-Daniel Rotzetter, membre.

(suite en page 11)



Election du président

Jean-Jacques Métrailler est réélu à la présidence par acclamations.

Election des vérificateurs des comptes

Laurent Ponzo et Jacques Jemelin sont réélus pour une année.

Cotisations

Le montant des cotisations reste fixé à fr. 10.- par ménage ou dès fr. 20.- comme cotisation de soutien.

Proposition des membres

Aucune proposition.

Message du Conseil communal

Madeleine Genoud Page, depuis neuf ans au Conseil communal, nous fait part du plaisir d'être présente pour la première fois à notre Assemblée générale, ce d'autant plus qu'elle a fait son école primaire à la Vignettaz.

Il est important, nous dit-elle, de se connaître et de connaître nos envies. Elle se réjouit de savoir que nous avons organisé une visite de BlueFactory, projet très important pour la Ville.

Elle relève également l'expérience très intéressante de «La Maison des Générations Futures». Cette association est un lieu d'échanges, de convivialité et surtout de solidarité.

Ces propos vont aussi à l'encontre du projet Midnight Sport et Culture Fribourg.

Enfin, elle nous présente les salutations du Conseil communal et ses bons vœux.

Présentation de HomeInstead

«Senior Care – Vivre serein chez soi – la solution pour les aînés – toutes les compétences pour un maintien à domicile».

Vous trouverez toutes informations utiles sur le site : www.homeinstead.ch

Le président remercie le comité, les annonceurs, les donateurs et tous les collaborateurs de l'AIQBVM.

La prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 28 janvier 2016.

Le président lève la séance et invite l'assemblée à partager une collation et à boire le verre de l'amitié.

Laurence Métrailler

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

Jeudi 28 janvier 2016 à 20 heures

L'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz-Monséjour tiendra son assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente de l'Ecole de la Vignettaz le 28 janvier 2016 à 20h00.

Une petite agape sera offerte par votre Association et terminera la soirée. Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion.

ORDRE DU JOUR

1. Souhais de bienvenue par le président
2. Nomination des scrutateurs

3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président sur les activités 2015
5. Présentation des comptes de l'exercice 2015
6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
7. Election du comité
8. Election d'un nouveau président
9. Election des vérificateurs des comptes
10. Cotisations
11. Propositions des membres
12. Message du Conseil communal
13. Divers

CAGNOTTE DU « BISTROT » DE BEAUMONT

Il y a encore quelques cases de libre pour la période de novembre 2015/2016.

Si vous êtes intéressés, vous trouverez un bulletin d'inscription et le règlement au «Bistrot» ou alors demandez directement à la Patronne, Madame Lucie Zosso.

Nous nous réjouissons de vous accueillir au sein de notre cagnotte.

L'équipe du comité de la cagnotte